

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Awoingt - 59039
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau de l'Autourinette Ruisseau du ravin de l'Arbre Ruisseau de la vallée Riot des Dix Sept Riot des Saules AP du 09/12/1970	Ddtm
AS.1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages A E P	Captage de Awoingt au Lieu-dit Les Sept Muïds D.U.P. du 06/02/1992 Modifié le 18/09/1992	Ars
II.1 Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute-tension	Ligne : Aéro Souterraine CAMBRAI - LE PERIZET 63kv	Rte
I.1bis	HYDROCARBURES LIQUIDES Servitude de protection des pipe-lines	Pipe-line : CAMBRAI - GLONS Décret du 20/01/1955 modifié le 02/08/1960	Dreal
II.2 Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 157 : 12/05/1908	Conseil Général
EL.11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	RN 43	Conseil Général
T.1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne : Ter BUSIGNY – SOMAIN	Sncf
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI – NIERGNIES A.M. du 23/08/1973	District Aéronautique
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
II.3 Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
PT.2 LH	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des centres hertziens contre les obstacles	Liaison DOUAI « Caserne Corbineau » - GROUGIS « Marchavennes » Décret du 01/09/1989	Anfr

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Awoingt - 59039
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
III -	Sécurité		
PM2	RISQUES TECHNOLOGIQUES Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ICPE	Site Basol – CET Awoingt	Dreal
IV	Salubrité		
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**